

Document d'information : Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale

Le Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale rend public son rapport définitif le 8 octobre 2013. Le Comité d'action est un groupe qui représente d'une façon générale l'ensemble des secteurs du système de justice civile et familiale ainsi que la population.

Le rapport définitif fait état d'un large consensus parmi tous ces intervenants sur le besoin urgent d'apporter des changements importants, et établit une feuille de route générale pour la réforme.

Principes du changement

Le rapport propose six principes directeurs du changement :

1. Donner la priorité au public
2. Collaborer et coordonner
3. Prévenir et éduquer
4. Simplifier, rendre cohérent, proportionnel et durable
5. Passer à l'action
6. S'employer à obtenir des résultats

Fixer des objectifs en matière d'accès à la justice

De plus, le rapport énonce neuf objectifs en matière d'accès à la justice pour les trois principaux domaines visés par la réforme : des innovations particulières dans le domaine de la justice civile et familiale, les institutions et les structures de même que la recherche et le financement. Ces objectifs forment ensemble une feuille de route d'accès à la justice en vue de stimuler et d'orienter la réforme :

A. Objectifs d'innovation

1. Recentrer le système de justice sur un axe qui reflète les problèmes juridiques de la vie de tous les jours et permet d'y remédier
2. Rendre disponibles à tous les services juridiques essentiels
3. Transformer les cours de justice et les tribunaux administratifs en centres multiservices pleinement accessibles pour le règlement des différends publics
4. Rendre facilement accessible des services multidisciplinaires à la famille coordonnés et appropriés

B. Objectifs institutionnels et structurels

5. Créer des mécanismes de mise en œuvre de l'accès à la justice aux niveaux local et national

6. Promouvoir un programme de justice intégrée, accessible et durable au moyen de l'éducation juridique
7. Accroître la capacité d'innovation du système de justice en matière civile et familiale

C. Objectifs ayant trait à la recherche et au financement

8. Soutenir la recherche relative à l'accès à la justice afin de promouvoir l'adoption de politiques fondées sur des preuves
9. Promouvoir des stratégies de financement cohérentes, intégrées et de longue durée

Le Comité d'action

Présidé par le juge Cromwell, le Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale a été établi à la demande de la Juge en chef du Canada, la très honorable Beverley McLachlin. Il constitue une initiative réalisée par des parties prenantes représentant l'ensemble des organisations et secteurs œuvrant dans le domaine de la justice civile et familiale.

Rapports des groupes de travail

Outre le rapport définitif, le Comité d'action a publié plus tôt cette année quatre rapports de groupes de travail portant respectivement sur la simplification des processus judiciaires; l'accès aux services juridiques; la prévention, le triage et l'aiguillage; le droit de la famille. Rendez-vous au www.cfcj-fcjc.org/collaborations pour consulter ces rapports et le document d'information.

Personnes-ressources

Professeur Trevor Farrow – tfarrow@osgoode.yorku.ca

Jerry McHale, c.r. – mjmchale@uvic.ca

Mark Benton, c.r. – Mark.Benton@lss.bc.ca

Rick Craig – rick.craig@justiceeducation.ca

Owen Rees – 613-996-9296